

GRANDS LACS

infos

Journal communautaire

#18 / Janvier 2021

Favoriser la
pratique du vélo
sur le territoire
des Grands Lacs





On aurait pu penser que le bug de l'an 2000 ouvrirait officiellement le XXI^e siècle. Mais nos informaticiens sont des cadors : il n'y a pas eu de bug. On a cru ensuite que le 11 septembre 2001, Charlie et le Bataclan en 2015 marqueraient le début de la nouvelle ère : certes, ils nous ont bouleversés, ont exacerbé les tensions mondiales et compliqué nos déplacements, mais ils n'ont pas renversé les valeurs ni les alliances. En revanche, la Covid-19 a fait de 2020 une année de basculement. La crise sanitaire a accéléré des tendances encore embryonnaires. Les évolutions géopolitique, sociétale, et économique de ces derniers mois marquent l'entrée dans un nouvel univers.

La crise sanitaire s'éternise et au moment où j'écris ces lignes, nous avons quelques espoirs de voir se desserrer le confinement pour les fêtes. Nos services sont mobilisés comme depuis le début de cet événement historique pour assurer la continuité de nos missions.

Ne boudons pas les brises d'optimisme, de liberté, rares ces dernières semaines.

Et regardons vers le large nous allons devoir inventer l'ère de la reconstruction.

Alors, même sous un mode homéopathique, avec méthode et minutie, prudemment, il faut réinsuffler de la vie, de la joie, dans notre quotidien gagné par la morosité et l'ennui.

C'est ce que feront les équipes de la Communauté des Communes des Grands Lacs avec passion, enthousiasme et professionnalisme pour vous accompagner au quotidien.

Et si je n'ai qu'un seul souhait, faisons preuve de solidarité et de cohésion : « avançons en semble en 2021 ».

Pour ne pas faillir à la tradition, avec l'ensemble des élus communautaires et des agents, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit pleine d'espoir, de bonheur et d'apaisement.

**Faisons preuve
de solidarité
et de cohésion
en 2021**

Françoise DOUSTE

Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs

03

VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- ◆ Vœux 2021
- ◆ Renouvellement de la DSP - Compétence Eau potable
- ◆ « Vivre à domicile » : Favoriser l'autonomie à domicile
- ◆ Je consomme Bisca Grands Lacs

07

ACTUS TRAVAUX

- ◆ Opérations de renforcement
- ◆ Travaux Voies Nouvelles

08

DOSSIER

- ◆ Favoriser la pratique du vélo sur le territoire des Grands Lacs

13

ACTUALITÉS

- ◆ Opération Zéro Mégot des Grands Lacs
- ◆ L'actu des ZA
- ◆ La boîte à outils COVID-19 pour les acteurs économiques des Grands Lacs
- ◆ Une nouvelle déchetterie à la ZA Achernar à Ychoux
- ◆ Déchets de venaison
- ◆ Gestion du trait de côte
- ◆ SCOT du Born

GRANDS LACS

infos

Communauté de Communes des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey - B.P. 64 - 40161 Parentis en Born Cedex

Tél. : 05 58 78 54 63 - www.ccgrandslacs.fr

Directeur de la publication : Françoise DOUSTE

Coordination et rédaction : Service Communication

Conception, réalisation : aurelie.lestage@wanadoo.fr

Impression : Sud Ouest Service's Imprimerie

Zone Atlantisud - rue du Pays d'Orthe - 40230 Saint Geours de Maremne - Labellisée Imprim'Vert - PEFC - FSC

Crédit photos : Communauté de Communes des Grands Lacs - Freepik - SIVOM du Born.

Nombre d'exemplaires : 16 200 Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution - N°ISSN : 2117-3451

Renouvellement de la DSP Compétence eau potable

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes des Grands Lacs exerce la compétence Eau Potable en lieu et place du SIAEP (Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable) en application des dispositions de la loi Notre*.

Ce service public fait actuellement l’objet d’une DSP (délégation de service public), c’est-à-dire que la gestion de l’alimentation en eau potable sur le territoire des Grands Lacs a été confiée à une entreprise privée, Véolia.

Cette DSP arrive à échéance au 30 juin 2021. Les élus communautaires devaient donc se positionner quant au mode de gestion à venir pour cette compétence.

Si, au départ de la concertation, trois scénarios étaient proposés, seuls deux ont été retenus au regard de l’évaluation qualitative et économique réalisée :

- ◆ Gestion du service d’eau potable par la Communauté de Communes, au moyen d’une concession de service public, d’une durée de 5 à 10 ans (mode de gestion actuel),
- ◆ Transfert de la compétence « Eau Potable » et de sa gestion en régie au SYDEC des Landes.

Lors de la séance du 20 octobre 2020, le conseil communautaire s’est positionné en faveur de la concession de service public pour la gestion de l’eau potable.

Une mise en concurrence est actuellement en cours pour désigner le délégataire.

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République



LE SAVIEZ-VOUS ?

L’eau potable sur le territoire des Grands Lacs, c’est :

- ◆ 23 679 compteurs
- ◆ 10 réservoirs
- ◆ 88,5 % : rendement du réseau
- ◆ 1100 m³ / abonné / an : consommation moyenne

En 2021, faisons preuve de solidarité.

Avançons
ensemble
en
2021

Retrouvez, en vidéo, les vœux formulés par Françoise DOUSTE, Présidente de la Communauté de Communes, et des 7 Vice-présidents, au nom du conseil communautaire.

Bonne année 2021!





Vous êtes âgé de 60 ans et plus ou vous êtes en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique ?

Vous vivez à domicile sur le territoire des Grands Lacs ? « Vivre à domicile » vous accompagne dans votre quotidien.

vivre
À DOMICILE
DES SERVICES ADAPTÉS À MES BESOINS



« Vivre à domicile » : Favoriser l'autonomie à domicile



Le CIAS des Grands Lacs a conventionné avec la société XL Autonomie, cocrée par le Département des Landes et la Poste, pour mettre en œuvre le service public « Vivre à domicile » et permettre aux populations vulnérables de vivre chez elles le plus longtemps possible et faciliter leur quotidien.

Des solutions concrètes et personnalisées sont incluses dans la formule : équipements de sécurité, de confort ou de loisirs (tablette numérique, jeux de mémoire, téléassistance, éclairage nocturne automatisé...) et services de proximité (visites régulières à domicile, portage de médicaments par le facteur), le tout coordonné par un accompagnant postier formé en gérontologie.

Renseignements et souscription : 05 58 41 90 84 - xl.autonomie@laposte.fr

EN BREF

LE C.I.A.S. DES GRANDS LACS RECRUTE

des aides à domicile

L'aide à domicile intervient chez des personnes âgées et/ou handicapées afin d'assurer un travail matériel mais aussi moral et social, contribuant ainsi à son maintien à domicile.

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À :
Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey
40160 PARENTIS EN BORN



CHANGEMENT ÉLU COMMUNAUTAIRE À PARENTIS-EN-BORN

◆ **Jean-Pierre RIMONTEIL**, élu à Parentis-en-Born, remplace Franck ARTAULT à son siège de conseiller communautaire.



Retrouvez
vos **commerces**
et **services**
de proximité

PLUS FORTS **ENSEMBLE**

JeConsommeBiscaGrandsLacs.fr

Click & collect



Consommez local, consommez Bisca Grands Lacs

Face au défi lancé par la COVID19 aux acteurs économiques du territoire, l'Office de Tourisme des Grands Lacs, soutenu et accompagné par la Communauté de Communes, a développé une plateforme Click & Collect de e-commerce local : **JeConsommeBiscaGrandsLacs.fr**

Allier local et digital

Cet outil numérique, adapté aux habitudes de consommation et au rythme de vie de chacun, va permettre de :

- ◆ Découvrir en un seul endroit tous les commerces, restaurants, boutiques, artisans, services grâce renforcement de type annuaire sur la plateforme
- ◆ Soutenir les commerçants de proximité et les artisans en leur offrant une visibilité importante et centralisée sur un seul outil local
- ◆ Consommer local sans contraintes (Click & Collect)

Le concept du Click & Collect

La plateforme Click & Collect de e-commerce « Je Consomme Bisca Grands Lacs » repose sur un même principe. Les commerçants ont leur propre boutique en ligne qu'ils peuvent administrer librement. Ainsi, ils gèrent leur catalogue, publient des actualités (nouveaux produits, conseils, promotion, etc), exécutent les commandes des clients.

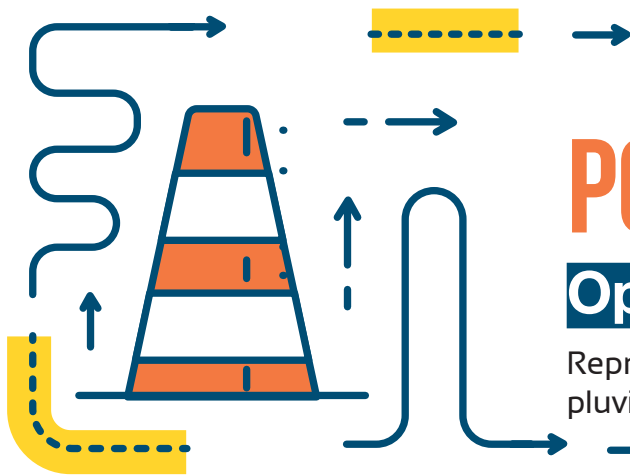
Ils sont référencés selon un critère géographique, c'est-à-dire toutes les villes constituant la Communauté de Communes des Grands Lacs :

- ◆ Biscarrosse
- ◆ Gastes
- ◆ Luë
- ◆ Parentis-en-Born
- ◆ Sainte-Eulalie-en-Born
- ◆ Sanguinet
- ◆ Ychoux

La livraison peut être réalisée soit au domicile soit par le système drive : une formule bien adaptée à un contexte de confinement et de limitation des déplacements.

En tant que consommateur, vous pouvez créer votre compte sur la plateforme « Je Consomme Bisca Grands Lacs ». Il vous permet de remplir votre panier virtuel, de suivre les actualités de vos fournisseurs préférés et de concrétiser votre achat à distance.





POINT TRAVAUX

Opérations de renforcement

Reprise de la chaussée, des accotements, du réseau pluvial, pose de poutres de rives, purges de racines...

Biscarrosse



PC Véloodyssée
(parking de Cugnès)



PC Véloodyssée (entre route
de Blaise et Village aéronautique)



Avenue du Clair de Lune



Rue de Narp



Rue des Résiniers



Rue de Pierricq



Avenue des Gallipès



Chemin d'en Hill

Ychoux



Route de Cabel



Quartier Bertrand



Quartier Bourruque



PC Etang des Forges

Parentis-en-Born



Rue Jacques Brel



Rue du Yot



Route de Petit Jean



Route de la Lucate



Route de Herran

Sainte-Eulalie-en-Born



Route de Piche



Route de Pelouche



Route de l'Océan

Sanguinet



Chemin de Cam Néou



Chemin du Gauchey



Chemin de Méoule

Travaux voies nouvelles

Biscarrosse // Avenue du 11 Novembre

Réfection globale du réseau pluvial, de la voie et des trottoirs



SUIVEZ-NOUS SUR





Favoriser la pratique du VÉLO sur le territoire des Grands Lacs



Depuis quelques années, l'usage du vélo se fait de plus en plus croissant. Le nombre de cyclistes, tous types confondus, ne cesse d'augmenter. Si les trajets domicile/travail restent marginaux, les cyclistes de loisirs, les touristes ou encore les trajets domicile/école sont en nette progression.



Vincent CASTAGNÈDE
Vice-président en charge de la Transition écologique et de la Mobilité

« Le territoire des Grands Lacs n'échappe pas à cet état des lieux. Avec ses 110 km de pistes cyclables cumulées, le territoire présente la particularité d'être traversé du nord au sud sur plus de 50 km, par la Vélodyssée® de l'Atlantique, qui rallie l'Irlande au Portugal. Les retombées économiques de l'EuroVélo 1 sont considérables puisque évaluées à 80 000 € par km, tout territoire confondu, avec une dépense journalière moyenne des cyclistes de 70 € par jour et par personne. Ces itinérants, qui sont plus de 100 000 à pédaler en Nouvelle-Aquitaine, constituent un atout supplémentaire pour le dynamisme économique et touristique de notre territoire.»

Le vélo présente de nombreux avantages et plusieurs raisons incitent à son usage :

- C'est un moyen de déplacement doux et rapide tant en milieu urbain que périurbain qui cause peu d'accident.
- C'est l'un des modes de déplacement les moins polluants et ses aménagements présentent un faible impact sur l'espace consommé.
- Il contribue à favoriser et à promouvoir le partage de l'espace public et des usages en milieu urbain.

En France, la part modale du vélo est de **2 à 3 %**. L'objectif du plan Vélo national, lancé par le gouvernement en 2018, vise à tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien à l'horizon 2024, passant ainsi de 3 % à 9 %.

Plusieurs dispositifs accompagnent les français et les territoires vers ce changement (Coup de pouce vélo, Fond national Mobilités actives [cf page 10], Appel à projet « Vélo et territoire » de l'ADEME...).

LES 3 AVANTAGES DU VÉLO



pour les cyclistes et l'intercommunalité

La transition écologique et énergétique

Déployé dans le Plan Climat des Grands Lacs comme alternative pertinente à la voiture pour de nombreux trajets, le vélo apporte une contribution significative à la réduction des émissions de CO2 et de polluants atmosphériques.

L'attractivité des villes

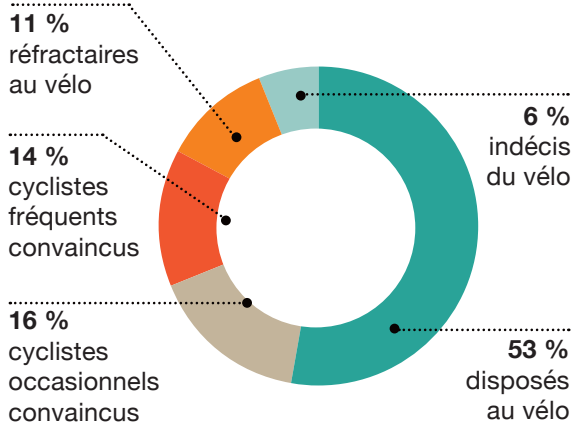
Le maillage cyclable contribue à l'attractivité des commerces de proximité. Le réseau cyclable des Grands Lacs, construit en majeure partie en site propre, permet à l'utilisateur cycliste des déplacements sécurisés et plus pertinents en termes de temps de trajet.

Il vient également pallier une offre déficitaire en matière de transport en commun.

L'accès à la mobilité pour tous au moindre coût

Le vélo est le moyen de transport mécanisé le plus économique, son coût est très faible, comparé aux 40 centimes/km pour la voiture.

Plusieurs enseignes développent sur le territoire des Grands Lacs une offre commerciale à la fois innovante et adaptée aux budgets des ménages.



Des freins à l'usage du vélo, propres au territoire

Un réseau plutôt orienté vers les loisirs que la mobilité quotidienne

Construites sur le tracé d'anciennes voies ferrées, les pistes cyclables évitent les centre-bourgs auxquelles elles ne sont pas toujours correctement raccordées.

Les nouveaux lotissements, qui accueillent une population jeune, sont rarement équipés de ce type d'infrastructures.

Par ailleurs, les importantes distances à parcourir entre les pôles majeurs du territoire des Grands Lacs constituent un frein prégnant à une pratique quotidienne du vélo.

Des discontinuités intra et extra urbaines

Les centre bourgs de Biscarrosse, Parentis-en-Born et Sanguinet présentent des ruptures de cheminement cyclable qui peuvent placer l'utilisateur en position d'insécurité.

En parallèle, beaucoup d'axes très empruntés au quotidien ne proposent aucune solution cyclable, notamment entre Sanguinet et le Bassin d'Arcachon, ou entre Sanguinet et Parentis-en-Born.

Des conflits d'usage du vélo

Certains tronçons ou aménagements récents génèrent une cohabitation conflictuelle entre les cyclistes, les piétons et/ou les conducteurs de véhicules motorisés.

La situation s'avère similaire en périphérie de parcelles forestières et/ou agricoles.

Le Schéma Directeur Vélo des Grands Lacs

C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un document cadre à long terme sur la politique vélo qui contribue à promouvoir de manière concertée l'usage du vélo en développant notamment un réseau d'itinéraires continus et sécurisés permettant de donner une vraie place aux cyclistes et à tout usager de modes de déplacement doux (ex. Rollers).

Ce Schéma Directeur Vélo donne ainsi une cohérence à la politique de développement du vélo à l'échelle des Grands Lacs notamment en :

- prenant en compte les projets vélos communaux et intercommunaux
- reliant les aménagements cyclables déjà réalisés
- définissant les itinéraires cyclables à mettre en œuvre
- donnant des conseils en matière d'aménagement.

Le Schéma Directeur Vélo est un document « vivant » qui s'adaptera en fonction de l'évolution du territoire et de l'évaluation de la politique cyclable.

Le Schéma Directeur Vélo s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat des Grands Lacs qui vise la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 1990 et 2050.



COMMENT CELA S'ARTICULE ?



Où en sommes-nous sur les Grands Lacs ?

La Communauté de Communes des Grands Lacs est accompagnée par le bureau d'études BL Evolution dans l'élaboration de son Schéma Directeur Vélo.

PHASE 1

La Phase 1, dite « Diagnostic », a fait l'objet d'une importante analyse de données sur :

- ◆ la **morphologie physique et humaine** suite à la collecte de nombreuses données (plan de circulation, diagnostic du Pays Landes Nature Côte d'Argent, données économiques sur le tourisme et le bassin d'emplois)
- ◆ le recensement des **projets d'aménagement**
- ◆ l'analyse de l'**offre cyclable existante** (mobilier, signalétique, marquage, jalonnement, entretien)
- ◆ l'analyse des **pratiques du vélo** sur le territoire (enjeux du tourisme, pratiques en loisir, pratiques au quotidien)

PHASE 2

Ces données seront complétées au cours de la **Phase 2 dite de « Concertation »** auprès des différents acteurs issus du territoire :

- ◆ **Un comité technique** : visites de terrain avec le service voirie, des entretiens avec les services techniques des communes et l'office de tourisme des Grands Lacs
- ◆ **Un comité de pilotage** avec les élus du territoire et les partenaires (Département, Conseil Régional)
- ◆ **Un Club Vélo**

L'ensemble de ces éléments (analyse des données et concertation) permettra de construire la **Phase 2, à savoir les grandes orientations et les scénarios du Schéma Directeur Vélo**, selon trois échelons :

à court terme

- ◆ Améliorer la signalétique et le marquage
- ◆ Sécuriser les traversées dangereuses
- ◆ Développer un plan de communication sur les mobilités douces

à moyen terme

- ◆ Mettre à disposition des services vélo et améliorer le mobilier
- ◆ Créer de continuités cyclables en centre-ville pour les trajets du quotidien
- ◆ Restaurer les pistes existantes et les entretenir

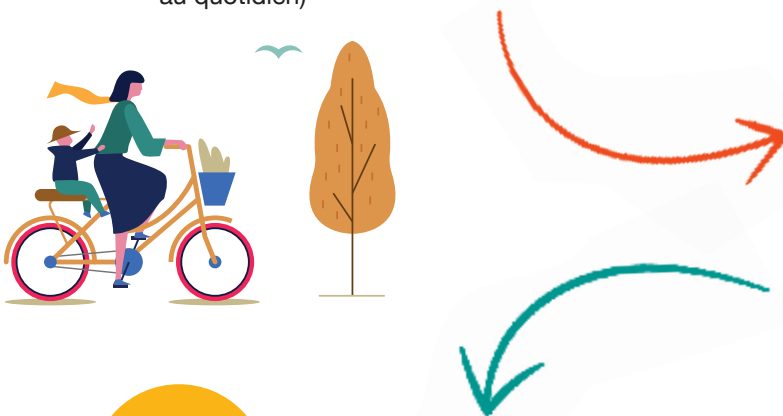
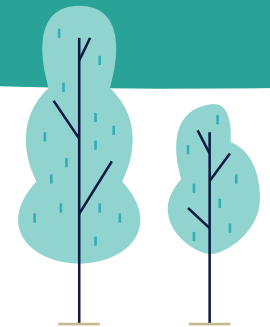
à long terme

- ◆ Créer de nouvelles pistes cyclables et des aménagements structurants sur le territoire
- ◆ Prendre en compte les nouvelles pratiques cyclables

PHASE 3

La Phase 3 aboutira à l'élaboration d'un **Plan d'Actions Cyclables** qui sera présenté, pour validation, aux élus des Grands Lacs.

Il se déclinera sous forme de fiches actions concrètes et opérationnelles, adaptées à chaque scénario du Schéma Directeur Vélo des Grands Lacs.





Collaboration et concertation au cœur du Schéma Directeur Vélo des Grands Lacs

L'enquête en ligne

Publiée début octobre, une grande enquête en ligne consacrée à la pratique du vélo sur les Grands Lacs a mobilisé plus de 1 200 personnes. Un taux de réponses record au regard de notre territoire.

Trois items étaient abordés :

- ◆ **La pratique du vélo sur les Grands Lacs** (fréquence des déplacements quotidiens, motifs de déplacements...)
- ◆ **La cyclabilité du territoire** (avantages et inconvénients à la pratique du vélo, localisation précise des aménagements à améliorer...)
- ◆ **Les leviers pour développer le vélo en entreprise et en milieu scolaire**, par la Communauté de Communes des Grands Lacs



La mobilisation des acteurs locaux

◆ Relai auprès des institutions



Jeudi 5 novembre 2020 : 1^{er} Comité de pilotage composé d'élus, de représentants institutionnels

◆ Objectif « Tourisme »

Jeudi 12 novembre 2020 : Réunion de concertation avec des acteurs vélo au cours de laquelle le groupe a travaillé de concert autour de trois sujets :

- ✓ La Vélodyssée®
- ✓ Le vélo au quotidien
- ✓ Les idées novatrices à mettre en place

◆ Objectif « Domicile/travail »

Les directeurs des Services Techniques des villes des Grands Lacs ont été mobilisés pour recueillir les besoins de leur commune concernant les déplacements « Domicile/Travail ». Après des visites de terrain au cours de l'automne 2020, ces besoins ont été intégrés au diagnostic mené par BL Evolution.

Les prochaines étapes

Présentation du diagnostic

Publié sur le site internet de la Communauté de Communes

Création d'un Club Vélo

Instance de concertation et de propositions actives pour un travail collaboratif

Pour en savoir plus, abonnez-vous à la page **Facebook** ou au **compte Twitter** de la **CCGL** @CCGrandsLacs

Travaux de signalétique directionnelle

Pré-intégré au plan d'actions à très court terme, ces travaux débiteront courant janvier 2021 et seront réalisés par l'équipe régie CCGL. Ils permettront au territoire d'être prêt pour l'ouverture de la saison touristique 2021.

Travaux de sécurisation

Renforcement du marquage au sol et traitement des traversées dangereuses



Connection cyclable à la gare d'Ychoux



La Communauté de Communes des Grands Lacs a répondu à l'appel à projet « **Fonds Mobilités actives** » lancé par le Ministère des Transports. Ce dernier vise à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires.

Pour les Grands Lacs, c'est le projet de la connexion

cyclable de la gare d'Ychoux qui a été retenu. Ces travaux permettent de relier la gare à la piste cyclable en direction de Parentis.

L'Etat s'engage donc à apporter son soutien financier (60 720 €) dans ce projet en faveur des mobilités alternatives sur notre territoire.

Piste cyclable Pontenx-les-Forges / Luë / Sabres

Ce projet de liaison douce, exprimé dès 2010, émane d'une volonté commune à trois intercommunalités : les Grands Lacs, Mimizan et Cœur Haute Lande. Il vise à faire découvrir et à promouvoir l'arrière-pays landais, en s'appuyant sur les attraits touristiques des territoires respectifs de ces communautés, par la création d'une piste cyclable en site propre, elle-même reliée à la Vélodyssée® (EuroVélo 1).

Cet itinéraire emprunte à 100% de son tracé l'ancienne voie ferrée imaginée et construite début 1900 pour l'exploitation du massif forestier landais. Il ouvre indubitablement de magnifiques perspectives en matière de découverte des milieux et des paysages, couplée avec une sécurité majeure des futurs utilisateurs.

Le linéaire total de la liaison cyclable Pontenx-les-Forges / Luë / Sabres totalise **36,60 km, dont 9,45 km pour le tronçon traversant le territoire communal de Luë**, de sa limite Ouest avec Pontenx-les-Forges à sa limite Est avec la commune de Labouheyre.

En traversée d'agglomération, l'itinéraire abandonnera ponctuellement l'emprise ferroviaire pour s'inscrire en espace partagé, dans des parcours ou aménagements projetés, ou déjà réalisés.



36,60 km, dont 9,45 km pour le tronçon traversant le territoire communal de Luë

Calendrier du projet

- ◆ **Marché de Maitrise d'œuvre** en cours de notification.
- ◆ **1^{er} trimestre 2021** : Rédaction du PRO-DCE* et lancement du marché
- ◆ **2^{ème} trimestre 2021** : Notification du marché et période de préparation
- ◆ **A partir de juillet 2021** : Début des travaux pour une durée de 6 mois.
- ◆ **Janvier 2022** : Réception de la piste cyclable

*[PRO – projet] [DCE – Dossier de Consultation des Entreprises]



La crise sanitaire et les restrictions qu'elle a pu engendrer n'ont pas amoindri la motivation des deux ambassadrices de l'environnement dans leur volonté de lutter contre les mégots de cigarettes jetés au sol. Bien au contraire !!

Opération Zéro Mégot des Grands Lacs

Sensibiliser la population locale et estivale

Tout au long de l'été, Juliette et Maëlys, deux jeunes en service civique, ont maintenu une présence régulière et soutenue sur le territoire :

- ◆ Sur les plages océaniques avec la distribution de cendriers de plage auprès des estivants et des postes MNS
- ◆ Sur les plages lacustres à Parentis-en-Born, Gastes et Sainte-Eulalie-en-Born, en veillant au bon réassort des présentoirs à cendriers de plage (en libre-service)
- ◆ Résultat : 8 000 cendriers de plage distribués

Le stand d'information sur le marché de Parentis-en-Born, avec cendriers de poche et documents pédagogiques, a permis de nombreux échanges en particulier autour du recyclage des mégots.

Partenariat et rencontres

Parce que la protection de l'environnement est l'affaire de tous et à tout âge, l'opération Zéro Mégot des Grands Lacs a pu compter sur le soutien et la motivation des Eco-délégués du collège Jean Mermoz de Biscarrosse. Ensemble, ils ont organisé, le 31 juillet 2020, un **Défi Zéro Mégot couplé à la réalisation de pochoirs** « L'océan commence ici » dans les rues de Biscarrosse Plage. Une initiative saluée par de nombreux commerçants !

Courant septembre, les ambassadrices de l'environnement ont participé au **World Clean Up Day** avec l'association Zéro Déchet des Grands Lacs, à Biscarrosse (Navarrosse) et à Sanguinet. Opération renouvelée dans un format plus confidentiel et plus restreint avec des jeunes de la Mission Locale des Landes dans le cadre de leur semaine nationale.

Quant à Ychoux, c'est à la gare, et avec les écoliers de la commune qu'une **opération pochoirs** a été réalisée avec le soutien de la SNCF et de Monsieur CASTAGNÈDE, Maire de la ville.



Une communication conjuguée avec une gamme d'outils élargie

En plus des spots radio offerts par FGL, les propos de Juliette et Maëlys ont été, à plusieurs reprises, mis en lumière sur les ondes et dans la presse écrite locale.

Le groupe Facebook « Opération Zéro Mégot des Grands Lacs » a vu son audience bondir grâce aux publications hebdomadaires :

- ◆ Interviews et points de vue d'acteurs locaux sur l'enjeu Zéro Mégot
- ◆ Minutes pédagogiques sous forme d'infographies originales
- ◆ Retour sur l'actualité Zéro Mégot

Quant au matériel, en plus des cendriers collecteurs, des cendriers de plage, des cendriers de poche, des cendriers à

sondage, l'entreprise EcoMégot, partenaire de l'opération, a disposé durant le mois d'août, à Biscarrosse, plage centrale, un point d'apport volontaire.

Résultat : 6,68 kg soit 33 400 mégots récoltés. 16,7 M° de litres d'eau préservée, soit l'équivalent de 3 piscines olympiques !



La mobilisation des ambassadrices de l'environnement s'est poursuivie jusqu'à la fin de leur mission en décembre avec la même motivation : partager à la fois la connaissance quant aux incidences d'un mégot jeté au sol (risque d'incendie, pollution de l'eau...) et les solutions qui sont aujourd'hui connues pour préserver le territoire des Grands Lacs de ce déchet.



L'actu des ZA

La Mountagnotte (Biscarrosse)

Le projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) a pour objectif d'étendre la zone d'activités existante afin de proposer du foncier économique sur la commune de Biscarrosse.

La ZA « La Mountagnotte » se situe dans le site Natura 2000 de l'arrière-pays de Born et Buch.

De nombreuses espèces faunistiques et floristiques protégées sont présentes sur les secteurs d'extensions envisagés ce qui implique de trouver les compensations adéquates pour obtenir notamment une autorisation environnementale.

En parallèle, une étude relative au trafic routier a été réalisée pour argumenter auprès du Département des Landes dans la perspective de créer un accès supplémentaire à la zone d'activités communautaire.

Calendrier Prévisionnel

- ◆ **Février 2021** : Dépôt de l'autorisation environnementale (étude d'impact, loi sur l'eau, défrichement, dérogation espèces protégées)
- ◆ **Printemps 2021** : Approbation du dossier de création de la ZAC et dépôt du dossier de DUP (Déclaration d'Utilité Publique)
- ◆ **Début 2022** : Arrêtés préfectoraux pour la DUP et le Dossier d'Autorisation Environnementale
- ◆ **Printemps 2022** : Approbation du dossier de réalisation de la ZAC
- ◆ **Septembre 2022** : Lancement des travaux.

Alhena (Sanguinet)

L'ensemble des terrains de la ZA ALHENA sont vendus ou réservés.

- ◆ Vente du lot n° 6 à la SCI JD2M, SARL Pro Décor ayant pour activité la menuiserie et agencement bois
- ◆ Vente du lot n°9 à la SCI DAVALIFLOW, SARL DB AQUA TECHNICS, paysagiste avec une spécialisation dans la réalisation de jardins, espaces minéraux et bassins d'agrément

Une boîte à outils pour les acteurs économiques des Grands Lacs



La boîte à outils, hébergée sur le site internet de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, recense tous les dispositifs de services, les mesures de soutien, les contacts utiles et tous les documents nécessaires pour permettre aux TPE, aux commerçants, artisans, chefs d'entreprises... de connaître leurs droits et les démarches à suivre.

A l'occasion du 2^{ème} confinement, cet espace d'information dédié aux acteurs économiques a été réactivé.

Rendez-vous sur www.biscagrandslacs.com/espace-pro/coronavirus-information-aux-acteurs-economiques ou flashez ce QrCode





Dans le cadre de son programme de modernisation et de remise aux normes du réseau de déchetteries, le SIVOM a entrepris la construction d'une nouvelle déchetterie à Ychoux. Plus moderne et plus sécurisé, ce site a ouvert ses portes le 4 janvier 2021.

Une nouvelle déchetterie à la ZA Achernar à Ychoux

Contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique

L'accès à cette nouvelle déchetterie sera régulé par des barrières automatiques qui s'ouvriront grâce à un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules. Ce système permet d'améliorer l'accueil et la sécurité de la déchetterie. Les usagers devront donc enregistrer au préalable leur véhicule (maximum 2 par foyer).

L'accès aux déchetteries du SIVOM est libre pour tous les habitants des Grands Lacs. Il est toutefois interdit aux artisans et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Les véhicules de location seront acceptés sur présentation de la redevance d'ordures ménagères, du contrat de location et d'une pièce d'identité.

Renseignements et inscription

SIVOM du Born • 05 58 78 50 93 • www.sivom-du-born.fr

EN BREF

Vente de 8 000 m² pour l'ouverture d'un abattoir de volaille maigre sur la ZA Achernar.

Déchets de venaison

Depuis plusieurs années, les associations de chasse du territoire rencontraient des difficultés pour évacuer et traiter les déchets de chasse, dits de venaison. A ceci s'ajoutait également la prise en charge obligatoire de ces déchets par une filière de traitement spécifique.



Signature de la convention d'utilisation, le 17 décembre 2020



En 2018, pour répondre à ces problématiques, la Communauté de Communes est devenue compétente pour la gestion des déchets de venaison.

Trois sites du territoire ont donc été équipés d'une plateforme accueillant un conteneur adapté : Biscarrosse, Parentis-en-Born et Ychoux. Une convention a été signée avec toutes les ACCA quant à l'usage et l'entretien de cet équipement et une entreprise spécialisée est chargée de ramasser les déchets et les transporter vers un site de traitement.

Des fonds européens (LEADER) ont abondé, à hauteur de 10 000 €, le programme de travaux.

Comprendre l'érosion et l'évolution du trait de côte

Comment se comporte l'érosion sur la côte biscarrossaise ? Quels sont les choix qui ont été opérés pour y faire face ? La Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC) de Biscarrosse, portée par l'intercommunalité » ne se résume pas aux opérations de rechargements en sable, qui sont l'une de ses manifestations les plus « spectaculaires ». Elle implique aussi de transmettre des connaissances, d'élaborer des outils de communication et de promouvoir la culture du risque. 3 éléments qui ont marqué le 2^{ème} semestre 2020.



L'érosion, la lutte active souple, la relocalisation... en vidéo

Pendant 2 minutes, c'est le personnage de Linon qui vous explique l'érosion, son fonctionnement, ses conséquences sur le littoral biscarrossais, et quelles actions sont entreprises par la Communauté de Communes pour lutter contre le recul du trait de côte et envisager l'avenir.

Un parcours pédagogique sur la dune

6 panneaux ont été installés entre le giratoire Nord et le poste MNS de la plage Sud, de sorte à suivre le sens de la dérive littorale (c'est-à-dire, le sens de déplacement des sédiments par le courant parallèle au rivage). En quelques mots et illustrations, ils apportent une information à la fois synthétique et accessible pour expliquer le phénomène érosion et son impact sur le littoral biscarrossais.



Grâce aux manipulations permises par les plaques pivotantes, rotatives ou à lever, on en apprend un peu plus sur la Stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse portée par la Communauté de Communes, sur les actions mises en œuvre dans ce cadre, mais également sur le profil de la plage avant et après les opérations de rechargements en sable.

Une Enquête Publique préalable aux opérations de rechargements en sable

Réalisée entre le 16 novembre et le 16 décembre 2020, elle a offert la possibilité au public de prendre connaissance de nombreux dossiers retraçant la situation de la dynamique côtière, des enjeux en cours, en plus des données techniques et scientifiques (sédimentologie, faune-flore...) disponibles, essentielles à la bonne compréhension de la stratégie adoptée. Tous ces éléments constituent le dossier déclaratif d'intérêt général des opérations de rechargements pour une durée de 3 ans (à compter de 2021), qui se doit d'être en adéquation avec la réglementation en vigueur (Loi sur l'Eau).

Les **conclusions du commissaire-enquêteur** sont attendues au plus tard pour janvier 2021.

Le SCOT du BORN opposable

Approuvé le 20 février 2020, ce document d'urbanisme est opposable depuis le 15 septembre 2020, après une période de contrôle de légalité exceptionnellement allongée compte tenu de la crise sanitaire et de la suspension des délais d'instruction. Les communes des Communautés de Communes des Grands Lacs et de Mimizan disposent désormais d'un délai de trois ans maximum pour assurer la mise en compatibilité de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec le SCOT.

Le SCOT fixe les objectifs d'aménagement et de développement en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Depuis le 22 septembre dernier, Frédéric POMAREZ, Maire de Mimizan, succède à Virginie PELTIER, à la présidence du Syndicat Mixte du SCOT du Born. Hélène LARREZET Maire de Biscarrosse, a été désignée 1^{ère} Vice-présidente.

Plus d'infos www.scotduborn.com